



Procès-verbal ACVQ : Réunion du CA du 30 Juillet 2018

CA-18-3

Date : 30 Juillet 2018 à 19h30

Lieu : 2001 Rue Léonard-de-Vinci, Ville de Ste-Julie.

Sont convoqués à la réunion du CA de l'ACVQ : Gilbert Bessin, Stéphane Dodier, Alain Cadorette, Nicolas Therrien, Ralph Spandl, André Lamarche, Stéphane Le Beau, Manon Lennergan.

1. **Constatation du quorum :** Sont présents : Gilbert Bessin, Alain Cadorette, Nicolas Therrien, Ralph Spandl, André Lamarche, Stéphane Le Beau, Manon Lennergan.
Sur appel téléphonique (absent retard de son vol à l'aéroport) : Stéphane Dodier
La réunion débute à 19h55
2. **Adoption de l'ordre du jour :**
L'ordre du jour a été lu et les modifications apparaissent au procès-verbal de la réunion du 30 juillet 2018.
Alain Cadorette propose l'adoption de l'ordre du jour modifié – Nicolas Therrien appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.
3. **Révision et adoption du Procès-Verbal de la réunion du CA du 8 mars 2018 :**
Gilbert Bessin propose l'adoption du procès-verbal du 8 mars 2017 – Manon Lennergan appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.
4. **États Financier au 8 mars 2018 :**
Gilbert Bessin présente le bilan financier de l'ACVQ au 30 juillet 2018.

-	ACTIF FINANCIER DE L'ACVQ au 30 juillet 2018	11 463,85
-	AUTRES ACTIFS Stock maillots au 30 juillet 2018	6 322,00
-	Fond anti-dopage FQSC surplus au 30 juillet 2018	2 029,00

Des frais mineurs ne sont pas comptabilisés (factures pour les trophées et dépenses de la petite caisse

Nicolas Therrien propose l'adoption du bilan financier au 30 juillet 2018 – André Lamarche appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité
5. **Suivi des différents comités**
 - a. **Cyclocross :** Selon Sylvain Richard, la FQSC prévoit l'utilisation de puces pour le Cyclocross. La photo finish sera toutefois conservée pour assurer des résultats précis.
 - b. **Piste :** Le projet a été présenté au comité piste de la FQSC (Nicolas Legault, Louis Barbeau, Éric Van den Eynde). Ils ont retenu la proposition de l'ACVQ et devaient revenir avec des dates pour des formations sur piste et un parrainage de l'ACVQ. Pour l'instant le suivi de la FQSC est tombé dans un vide avec le nombre d'activités importantes qu'ils ont donné pour le projet plateau 52. L'ACVQ compte dans ce cas organiser sa propre formation d'ici le mois de Septembre.



- c. Cyclisme féminin : Stéphane Le Beau n'a pas encore transmis les informations à Manon Lennergan. Le dossier devrait être remis pour influencer la décision de Cycling Canada. Une proposition de réglementation devrait être proposée par l'ACVQ. Le but est de favoriser une plus grande participation des maîtres femmes. Manon propose d'approcher les entraîneurs pour promouvoir le respect de toutes les participantes pour rendre plus accessible le volet compétition chez les femmes. Elle propose de faire un « post » pour que les cyclistes femme respectent les autres cyclistes doublées et promouvoir d'autres moyens pour rendre les courses plus agréables et sécuritaires.
- d. Promotion ACVQ : L'ACVQ va considérer différentes options pour le futur.

6. Suivi des réunions antérieures

- a) **CA-17-4, AGA 2017 : Points présentés à la FQSC: Sous-classements** : Le projet de réglementation présenté par Stéphane et André a été accepté par la FQSC : Un coureur peut faire une demande de dérogation pour un sous-classement de 2 catégories (M1 à M3) s'il juge ne pas être en mesure de suivre dans la catégorie supérieure (M2). Cette demande doit être approuvée par un comité représenté par au moins un membre du CA de l'ACVQ. Un coureur ne peut pas faire une demande de sous-classement dans la catégorie M4.
Stéphane Le Beau et André Lamarche feront une demande à la FQSC pour qu'un système de contrôle tel qu'une liste de coureurs sous-classés ayant fait un podium, soit envoyée à chaque course au calendrier. Ainsi à l'inscription, les Maîtres qui ont été surclassés à la suite d'une position sur le podium seront signalés au moment du contrôle de l'enregistrement des coureurs au moment de la course. Stéphane Le Beau indique que seulement 2 coureurs ont fait la demande de sous-classement de deux catégories (Maître A en M3) et que les commissaires faisaient un bon travail pour avertir les coureurs sous-classés qu'ils devaient changer de catégorie après avoir monté sur une des marches du podium.
- b) **CA-17-4, AGA 2017 Licence de coureurs hors Québec** : Stéphane Le Beau confirme que la FQSC a bien établi la réglementation pour les coureurs ayant une licence hors Québec et que les commissaires comprenaient bien son application : Un coureur étranger (hors Québec) doit courir dans la catégorie indiquée sur sa licence si elle indique une catégorie supérieure. Ainsi, un Maître B (40-49 ans) qui aurait une licence M1 serait dans l'obligation de courir avec les M1.
Un coureur étranger (hors Québec) ne peut pas courir dans la catégorie indiquée sur sa licence si elle indique une catégorie inférieure. Ainsi, un Maître A (30-39 ans) qui aurait une licence M2 serait dans l'obligation de courir avec les M1.

7. Classique Jules Béland 2018

- a) La classique Jules Béland : Le bilan financier est positif. Stéphane Le Beau propose que la somme du surplus soit réinvestie dans la promotion de la prochaine course Jules Béland. Manon appuie la proposition et est adoptée. André Lamarche s'est abstenu pour le vote.
- b) Règlement de la ligne jaune : Des demandes sont faites pour tenter de régulariser et faciliter les besoins des organisateurs auprès de la SQ pour standardiser le principe de fermeture roulante des routes. La FQSC travaille également sur le projet.



- c) Classement séparé 1-2-3-4 Critérium National. Une demande sera faite par Stéphane Le Beau pour avoir un classement séparé M1 à M3 pour le critérium National.
- d) Maillots pour le Championnat du Monde. L'ACVQ a le nombre de maillots suffisant pour couvrir les coureurs qui iront au Championnat du Monde. Alain Cadorette mentionne qu'il faudra commander des maillots Rose de leader ACVQ pour 2019 ainsi que des maillots de Championnat du Monde.
- e) Promo Championnat du QC CLM par Équipe : Alain signale qu'il a encouragé les membres de l'ACVQ par des « post » sur Facebook, Il semble que l'organisation des Championnats de CLM de Victoriaville tiendra l'événement malgré une faible participation...

8. Règlements ACVQ Mise à jour.

Ralph Spandl va mettre à jour les règlements de l'ACVQ qui étaient sur l'ancien site de l'ACVQ à son retour de vacance.

9. Archives de l'ACVQ

Ralph Spandl va mettre les archives en ligne à son retour de vacance.

10. Varia :

Organisation de course : André Lamarche propose de former un groupe pour aider les futurs organisateurs à développer plus d'épreuves au Québec. Il indique que les priorités de l'ACVQ passent par le maintien de l'intérêt des membres, donc un environnement compétitif et sécuritaire et un nombre plus élevé des courses. Avec la tendance des 2 dernières années où nous pouvons constater une diminution du nombre de courses au calendrier, André propose Une solution : Créer un comité ACVQ qui va gérer le groupe et décider/approuver les types de courses, budgets, dates etc. et apporter une expertise globale sur comment organiser une course.

Le groupe serait composé de gens de partout dans la province qui ont cet intérêt et du temps à donner pour maintenir notre monde des courses en vie. Déjà, André a indiqué qu'il a eu deux contacts qui lui ont demandé des infos sur l'organisation d'une course (Michel Demers, région du nord de Montréal et Martin Cléroux, région de Québec).

L'ACVQ pourrait offrir aux intéressés (Individus, Clubs ou Équipes) une aide de bénévolat et remettre des inscriptions gratuites aux gens qui donnent du temps lors des courses (coureurs, famille ou amis) qui pourrait faire la course le matin et se rendre disponibles en après-midi, pour aider pour la sécurité ou dans une voiture de l'organisation...

Pour réduire les couts des organisateurs, André propose la possibilité d'abolir les bourses qui représentent environ 1750\$ et réduire ou annuler les autres bénéfices (collations aux coureurs, prix, etc).

L'objectif est de réintroduire 2 ou 3 nouvelles épreuves dans le calendrier en 2019, ce qui va remettre de l'intérêt dans le peloton et attirer plus de coureurs.

Le but est de sensibiliser les membres à cette situation qui selon André Lamarche est proche d'être critique. Il sent que les gens embarqueraient. Ils doivent comprendre qu'ils doivent être



présents aux courses en nombre suffisants, qu'ils doivent s'impliquer ou demander à leur amis et familles de s'impliquer, s'ils veulent que le programme compétitif progresse en santé.

Tous les membres du CA approuvent la démarche d'André et sont favorable à supporter les nouveaux organisateurs, comme l'ACVQ l'a fait par le passé et en se rendant volontaires pour aider au développement du calendrier cycliste.

11. Date de la prochaine réunion 3^e semaine de septembre.

12. La FIN de la réunion est proposée à 22h08 par Stéphane Le Beau – André Lamarche appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.